

Communiqué de presse

Paris, le 21 septembre 2017

SODICA Corporate Finance conseille le fonds d'investissement ARGOS SODITIC dans l'acquisition de LAMPE BERGER

LAMPE BERGER, société spécialisée dans la production et la commercialisation de Parfums de maison et de purificateurs d'air, est passée sous le contrôle d'ARGOS SODITIC.

SODICA Corporate Finance a conseillé ARGOS SODITIC dans un processus de cession rythmé. La qualité des relations avec le management a notamment été déterminante et permis à ARGOS SODITIC de se démarquer par rapport aux autres candidats.

« *La proximité de SODICA Corporate Finance, notre conseil M&A, avec LAMPE BERGER nous a permis de créer rapidement un climat de confiance et un dialogue constructif qui ont été décisifs dans l'avancée du processus* » précise Karel Kroupa, Directeur Général d'ARGOS SODITIC France.

Réalisant un chiffre d'affaires de 50 M€, dont 80 % à l'international, et une croissance continue depuis 5 ans, LAMPE BERGER dirigée par Richard Mamez, a un projet de développement fort sur ses marchés existants, et sur de nouveaux territoires en Europe, en Asie ainsi qu'aux Etats-Unis. La société maîtrisant les différents canaux de distribution renforcera sa commercialisation digitale avec une nouvelle stratégie et un modèle économique particulièrement rentable, lié à la vente de recharges pour les lampes et bouquets de parfums.

De nouveaux produits sont également en cours de développement. LAMPE BERGER pourrait également avoir recours à de la croissance externe sur des activités connexes ou permettant de pénétrer de nouvelles zones géographiques.

LAMPE BERGER, Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), bénéficie d'un savoir-faire centenaire rare et traditionnel, d'une gamme de produits innovants et attractifs dans les parfums de maison et d'une marque française reconnue, notamment à l'international ou son image est prestigieuse.

Cette opération est une étape importante dans le développement de l'activité « Luxe et savoir-faire d'excellence » de SODICA Corporate Finance.

Intervenants

Investisseur ARGOS SODITIC (Karel Kroupa, Nicolas Trani, Alexandra Billet)

Conseil : SODICA Corporate Finance (Cyril d'Assigny, Jean Colsy)

Avocat Corporate - Structuration Fiscale : GIBSON DUNN & CRUTCHER, (Benoît Fleury, Audrey Paul, Cécile Antoine-Melon, Pierre-Alain Marquet)

Due Diligence Juridique et Fiscale : ARSENE TAXAND (Franck Chaminade, Valentine Roulin, Olivier Janoray)

Due Diligence Financière : EIGHT ADVISORY (Eric Demuyt, Cyrille Palitzyne)

A propos de SODICA Corporate Finance

Au sein de Crédit Agricole Capital Investissement & Finance (CACIF), SODICA Corporate Finance est spécialisé dans les opérations de conseil en fusions-acquisitions, ingénierie financière et boursière de taille moyenne (mid-caps). SODICA Corporate Finance dispose de départements spécialisés en conseil en transactions agroalimentaires, transactions viticoles, ainsi qu'en transactions immobilières.

SODICA intervient notamment en support de l'activité des réseaux bancaires et des filiales du groupe Crédit Agricole.

Conseiller en Investissements Financiers (CIF), immatriculé sous le n° 15004383 auprès de l'ORIAS, membre de l'ACIFTE, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Carte Loi Hoguet n° 7501 2016 000 007 875 délivrée par la CCI Paris-Ile de France le 24/05/2016

www.ca-sodica.com